

Les exécutions d'otages en France (septembre 1941-octobre 1943)

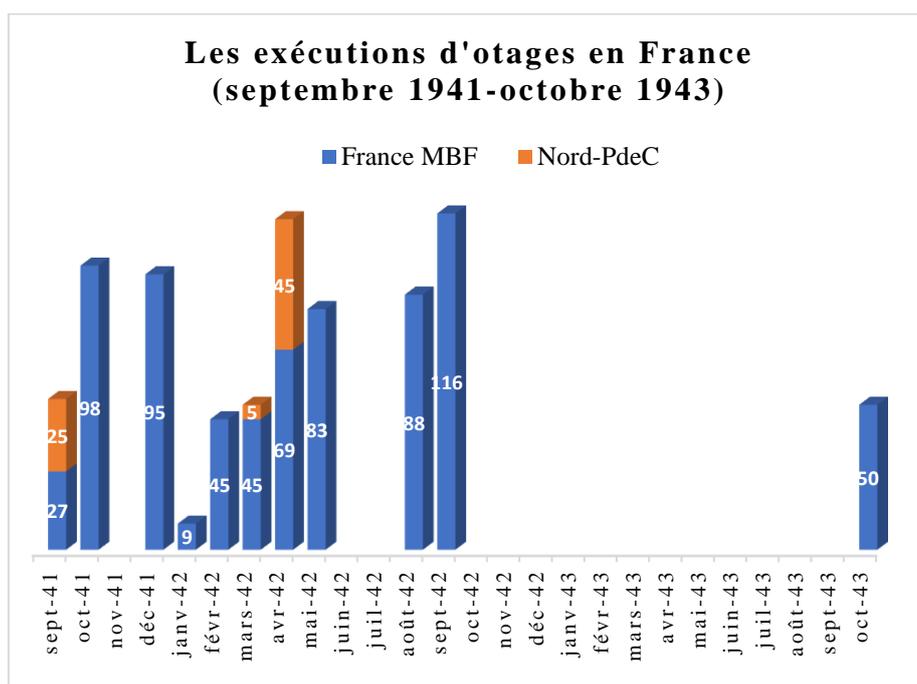
Rappel factuel

Louis Poulhès

Septembre 2021

Le recensement des otages exécutés

Les occupants fusillent 800 otages en France entre septembre 1941 et début octobre 1943, principalement dans le ressort du commandement militaire en France (725 otages), mais aussi dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais rattachés au commandement militaire de Belgique et du nord de la France à Bruxelles (75 otages).



Les premiers otages sont fusillés en septembre 1941 (trois le 6, dix le 16, douze le 20, deux le 24 septembre) auxquels s'ajoutent vingt-cinq otages fusillés dans le Nord-Pas-de-Calais (cinq le 15 septembre, vingt le 26 septembre 1941). En octobre 1941, les Allemands procèdent à deux vagues d'exécutions massives, les 22 octobre (quarante-huit exécutions) et 24 octobre (cinquante exécutions), suivies d'une troisième vague le 15 décembre 1941 (quatre-vingt-quinze exécutions), qui portent le total des exécutions d'otages de septembre à décembre 1941 à 245 hommes (dont 220 dans le ressort du *MBF*).

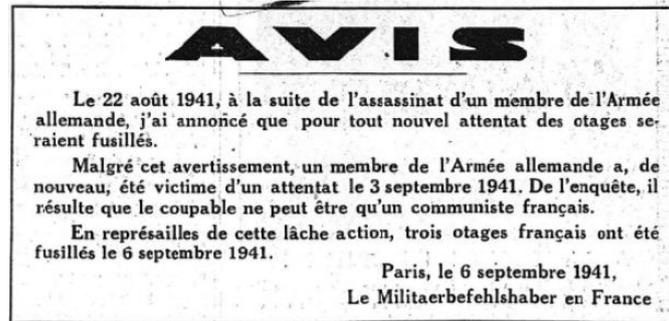
De janvier à mai 1942, le recensement des exécutions est plus complexe du fait de la dispersion des dates et des lieux d'exécution. Au total, ce sont 251 otages qui sont exécutés durant cette période dans le ressort du *MBF*. Dans le Nord-Pas-de-Calais, cinquante autres otages sont exécutés : cinq le 31 mars 1942, trente-cinq le 14 avril 1942 et dix le 30 avril 1942.

Au cours de la dernière période d'août 1942 à octobre 1943, les exécutions sont concentrées en trois vagues : 88 otages fusillés au Mont-Valérien le 11 août 1942, 116 le 21 septembre 1942 (46 au Mont-Valérien et 70 à Souge), puis 50 otages le 2 octobre 1943 au Mont-Valérien, soit 254 fusillés lors de cette dernière période. Il n'y a plus d'exécutions d'otages dans le Nord-Pas-de-Calais.

*

Les otages fusillés en septembre 1941

- Le **6 septembre 1941**, trois otages sont passés par les armes au Mont-Valérien, en représailles du deuxième attentat contre un soldat allemand (après celui du 21 août) qui n'est que légèrement blessé. Les fusillés sont un communiste, un trotskiste, un juif, arrêtés en juillet et en août, mais leurs noms ne sont pas publiés.



Le Matin, 6 septembre 1941

- Le **16 septembre 1941**, dix otages sont fusillés, toujours au Mont-Valérien, en riposte à trois attentats contre des soldats ; leurs noms sont publiés. A parité communistes et juifs, le plus jeune a 19 ans, le doyen 72 ans, mais la plupart sont jeunes, arrêtés, et pour deux d'entre eux jugés, depuis moins de trois mois.



Le Matin, 17 septembre 1941

- Le **20 septembre 1941**, douze otages sont fusillés au Mont-Valérien en représailles du deuxième attentat mortel contre un militaire allemand, leurs noms publiés avec les raisons de leur arrestation. Six d'entre eux sont communistes, les trois premiers de la liste étant avocats. L'un d'entre eux est désigné comme juif.

AVIS

Le 16 septembre 1941, un lâche assassinat a été de nouveau commis sur la personne d'un soldat allemand.

Par mesure de répression contre ce crime, les otages suivants ont été fusillés :

1. — PITARD (Georges), de Paris. Fonctionnaire, communiste.
2. — HAJJE (Antoine), de Paris. Fonctionnaire, communiste.
3. — ROLNIKAS (Michéïs), juif, de Paris. Propagateur d'idées communistes.
4. — NAIN (Adrien), de Paris. Auteur de tracts communistes.
5. — PEYRAT (Roger), de Paris. Agression contre des soldats allemands.
6. — MARCHAL (Victor), de Paris. Agression contre des soldats allemands.
7. — ANJOLVY (René-Lucien), de Paris-Gentilly. Distributeur de tracts communistes.
8. — HERPIN (François), de Paris-Malakoff. Chef de bande communiste au cours d'un acte de sabotage.
9. — GUIGNOIS (Pierre), d'Ivry-sur-Seine. Détenteur de tracts communistes ; détention d'armes.
10. — MASSET (Georges), de Paris. Détention illégale d'armes.
11. — LOUBIER (Daniel), de Paris. Détention illégale d'armes.
12. — PEUREUX (Maurice), de Paris-Montreuil. Détention illégale d'armes.

J'attire l'attention sur le fait que, en cas de récidive, un nombre beaucoup plus considérable d'otages sera fusillé.

Paris, le 20 septembre 1941. Der Militärbefehlshaber in Frankreich
VON STUELPNAGEL
General der Infanterie

Le Matin, 23 septembre 1941

- Le **24 septembre 1941** deux otages signalés comme communistes sont fusillés dans les prisons de Clairvaux et de Châlons-sur-Marne en représailles de cinq sabotages ferroviaires dans l'est de la France (ressort du district C) dont l'un occasionne onze blessés dans le déraillement d'un transport de troupes près de Montigny-sur-Aube (Côte d'Or).

Les noms, les lieux de résidence et les raisons de leur arrestation sont publiés.

Bekanntmachung

Am 18. und 19.9.1941 wurden im Bereich des Chefs des Militärverwaltungsbezirkes C Nordostfrankreich 2 Anschläge auf Eisenbahnanlagen verübt.

Zur Sühne dieser Verbrechen wurden folgende Geiseln erschossen :

- 1. COLIN Alexis**,
aus Les Laumes
Besitz von Schusswaffen und Sprengmitteln.
- 2. RERMAN Jean-Ernest**,
aus Villerupt - Cantebonne.
Besitz von Schusswaffen und Kriegsgerät

Paris, den 24. September 1941.
Der Militärbefehlshaber in Frankreich :
VON STÜLPNAGEL, General der Infanterie.

AVIS

Le 18 et le 19 septembre 1941, deux actes de sabotage sur des installations de chemin de fer dans le district du chef des Militärverwaltungsbezirkes C, Nordost-Frankreich ont été commis.

En représailles de ces crimes, les deux otages suivants ont été fusillés.

- 1. COLIN Alexis**,
des Laumes.
Détention d'armes à feu et d'explosifs.
- 2. RERMAN Jean-Ernest**,
de Villerupt-Cantebonne.
Détention d'armes à feu et de matériel de guerre.

Paris, le 24 septembre 1941.
Der Militärbefehlshaber in Frankreich :
VON STÜLPNAGEL, General der Infanterie.

http://www2.culture.gouv.fr/Wave/image/archim/0005/dafanch98_num1000062_2.jpg

Otto von Stülpnagel considère d'abord comme otages tous les Français détenus par les Allemands ou pour leur compte, les otages devant appartenir autant que possible au milieu des auteurs des attentats (23 août 1941).

A partir du 19 septembre 1941, tous les auteurs d'activités communistes et anarchistes, y compris ceux détenus (ou internés) par les autorités françaises sont considérés comme otages.

Autorisé par le haut commandement allemand à ne pas mettre en œuvre les directives drastiques du maréchal Keitel édictées le 16 septembre 1941, le commandant militaire en France (*MBF*) reprend et détaille les critères de choix des otages dans un texte du 28 septembre 1941 adressé aux chefs de district, connu sous l'intitulé de « Code des otages ».

Les exécutions d'otages dans le Nord-Pas-de-Calais en septembre 1941

Les cinq premiers otages sont fusillés le 15 septembre 1941 à la citadelle de Lille. Leur nom n'est pas publié, mais tous sont communistes, trois d'entre eux mineurs, les deux autres cheminots.

Le 26 septembre 1942 vingt otages sont exécutés à la citadelle de Lille. L'avis mentionne leur nom et leur commune de résidence, il signale qu'ils sont des « militants communistes particulièrement actifs ».

<p>OBERFELDKOMMANDANTUR 670 DER OBERFELDKOMMANDANT</p> <h3><u>BEKANNTMACHUNG</u></h3> <p>Nachdem mehrfach durch Landeseinwohner Anschläge auf Angehörige der deutschen Wehrmacht verübt worden waren, habe ich am 26. August 1941 bekanntgegeben, dass bei jedem neuen Anschlag auf Angehörige der deutschen Wehrmacht entsprechend der unter dem gleichen Datum veröffentlichten Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich eine der Schwere der Tat entsprechende Anzahl von Geiseln erschossen wird.</p> <p>Trotz dieser Bekanntmachung sind in der Nacht vom 7. zum 8. 9. und in der Nacht vom 11. zum 12. 9. 1941 wiederum Anschläge auf Angehörige der deutschen Wehrmacht durchgeführt worden. Nach dem Ergebnis der Untersuchung handelt es sich bei den Tätern um französische Kommunisten.</p> <p>Zur Sühne dieser Anschläge sind</p> <p><u>heute fünf Geiseln erschossen worden.</u></p> <p>Die Erchossenen sind besonders hervorgetretene Kommunisten.</p> <p>Lille, den 15. September 1941.</p> <p>gez. NIEHOFF, Generalleutnant.</p>	<p>OBERFELDKOMMANDANTUR 670 DER OBERFELDKOMMANDANT</p> <h3><u>AVIS</u></h3> <p>Plusieurs attentats contre des membres de l'Armée Allemande ayant été commis par des personnes appartenant à la population civile, j'ai communiqué au public à la date du 26 Août 1941 que, conformément à l'avis de la même date du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France, pour chaque nouvel attentat contre des militaires allemands un nombre d'otages correspondant à la gravité du crime serait fusillé.</p> <p>Malgré cet avertissement, de nouveaux attentats contre des membres de l'Armée Allemande ont été commis dans les nuits du 7 au 8 Septembre et du 11 au 12 Septembre 1941. L'enquête a fourni la preuve que les coupables sont des communistes français.</p> <p>En exécution de l'avis précité,</p> <p><u>cinq otages ont été fusillés aujourd'hui</u></p> <p>à titre de représailles.</p> <p>Les fusillés étaient des individus qui se sont fait particulièrement remarquer par leur activité communiste.</p> <p>Lille, le 15 Septembre 1941.</p> <p>Signé : NIEHOFF, Generalleutnant.</p>
--	---

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

BEKANNTMACHUNG

In der Nacht vom 22. zum 23.9.1941 sind aus einem Sprengstofflager durch eine bewaffnete Bande — zweifellos Kommunisten — grossere Mengen von Sprengstoff gestohlen worden.

In der Nacht vom 24. zum 25.9.1941 und im Laufe des 25.9.41 wurden darauf in der Umgebung des Tatortes dieses Sprengstoffdiebstahls Sprengstoffattentate auf Wehrmachtstransporte und französische Züge verübt.

Entsprechend der Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich vom 26. August 1941 sind am 26. September 1941 folgende

Zwanzig Geiseln erschossen worden

- | | |
|---|---|
| 1.) ROCH, Jules aus Orchies | 11.) GASPARD, Adolphe aus Roost-Warendin |
| 2.) DEBRUILLE, Florentin aus Raches | 12.) DUSSART, Louis aus Bruay |
| 3.) DAPVRIL, Florimont aus Roost-Warendin | 13.) DOMISSE, Jules aus Aniche |
| 4.) DUREZ, Floris aus Orchies | 14.) WALQUAN, Alexis aus Roost-Warendin |
| 5.) VERRIEZ, Kléber aus Sin-le-Noble | 15.) BANCEL, Victor aus Fresnes |
| 6.) BLONDEAU, Louis aus Raches | 16.) DEVOS, Edmond aus Valenciennes |
| 7.) MOREAU, Lucien aus Waziers | 17.) LOUCHEUX, Arthur aus Droocourt |
| 8.) COUPEZ, François aus Aubry | 18.) PETITJEAN, Léon aus Rouvrois |
| 9.) FOUCCART, Albert aus Roost-Warendin | 19.) LENGLEMEZ, Rodolphe aus Roost-Warendin |
| 10.) BRUNET, Arthur aus Denain | 20.) TURBANT, Fernand aus Hémin-Litard. |

Die Erschossenen sind besonders hervorgetretene Kommunisten.

Lille, den 26. September 1941.

gez. NIEHOFF,
Generalleutnant.

OBERFELDKOMMANDANTUR 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

AVIS

Dans la nuit du 22 au 23 Septembre 1941, des quantités considérables d'explosifs ont été volées par des bandits armés — certainement des communistes — à un dépôt d'explosifs.

Faisant suite à ce vol et dans les environs de la localité où il a été commis, des attentats, au moyen d'explosifs, ont été commis contre des trains de transports militaires ainsi que des trains français, la nuit du 24 au 25 Septembre 1941 et dans la journée du 25 Septembre 1941.

En exécution de l'avis du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France en date du 26 Août 1941.

vingt otages

dont les noms suivent,

ont été fusillés

le 26 Septembre 1941, à titre de représailles.

- | | |
|---|---|
| 1) ROCH Jules, d'Orchies | 11) GASPARD Adolphe, de Roost-Warendin |
| 2) DEBRUILLE Florentin, de Raches | 12) DUSSART Louis, de Bruay |
| 3) DAPVRIL Florimont, de Roost-Warendin | 13) DOMISSE Jules, d'Aniche |
| 4) DUREZ Floris, d'Orchies | 14) WALQUAN Alexis, de Roost-Warendin |
| 5) VERRIEZ Kléber, de Sin-le-Noble | 15) BANCEL Victor, de Fresnes |
| 6) BLONDEAU Louis, de Raches | 16) DEVOS Edmond, de Valenciennes |
| 7) MOREAU Lucien, de Waziers | 17) LOUCHEUX Arthur, de Droocourt |
| 8) COUPEZ François, d'Auby | 18) PETITJEAN Léon, de Rouvrois |
| 9) FOUCCART Albert, de Roost-Warendin | 19) LENGLEMEZ Rodolphe, de Roost-Warendin |
| 10) BRUNET Arthur, de Denain | 20) TURBANT Fernand, d'Hémin-Litard |

Les fusillés étaient des militants communistes particulièrement actifs.

Lille, le 26 Septembre 1941.

Signé: NIEHOFF,
Generalleutnant.

Les otages fusillés le 22 octobre 1941

En représailles de l'attentat contre le *Feldkommandant* de Nantes le 20 octobre, quarante-huit otages sont fusillés. Vingt-sept extraits du camp de Choisel sont exécutés à Châteaubriant (la Sablière) ; seize à Nantes (champ de tir du Bèle) extraits de deux prisons de la ville ; cinq au Mont-Valérien extraits du camp de Romainville. Deux hommes ont été rayés de la liste au dernier moment à Nantes.



A Châteaubriant, les otages sont tous des internés communistes ou syndicalistes de cette tendance, à l'exception d'un trotskiste et de l'ancien maire de Concarneau qui a rompu avec le parti, mais choisis également parce que considérés comme communistes. Ils sont en majorité issus de la région parisienne (dix-sept) arrivés en mai 1941 en provenance de Clairvaux avec parmi eux un député (Charles Michels 38 ans), un responsable syndical de la métallurgie (Jean-Pierre Timbaud 37 ans), le fils d'un député (Guy Môquet) le plus jeune des fusillés âgé de 17 ans ; sept sont originaires de la région nantaise ou de Bretagne.

A Nantes le groupe est plus composite : cinq sont des anciens combattants dont plusieurs ont organisé un réseau d'évasion de prisonniers et ont été jugés par le tribunal militaire allemand le 16 juillet 1941 ; quatre sont des jeunes gens membres de deux réseaux jugés le 8 août 1941 ; quatre sont des communistes ; deux autres se sont battus avec des soldats allemands. Les cinq

otages extraits de Romainville sont tous originaires de Nantes, trois étant membres d'un réseau gaulliste. La liste complète des fusillés est publiée dans la presse.

AVIS	
En application de l'avis du Militärbefehlshaber en France, du 22 octobre 1941, les otages suivants ont été fusillés :	
<ol style="list-style-type: none"> 1. MICHELS (Charles) de Paris, député communiste. 2. FOULMARCH (Jean), d'Ivry-sur-Seine, secrétaire de syndicat communiste. 3. TIMBAUT (Pierre-Jean), de Paris, secrétaire de syndicat communiste. 4. VERCRUOSE (Jules), de Paris, secrétaire de syndicat communiste. 5. GRANET (Désiré), de Vitry, secrétaire de syndicat communiste. 6. CARREL (René), de Nantes, communiste. 7. GRASSINEAU (Robert), de Nantes, communiste. 8. GIL (Joseph), de Nantes, communiste. 9. ALLANO (Maurice), de Nantes, violence contre des soldats allemands. 10. LE MOAL (André), de Saint-Nazaire, violence contre des soldats allemands. 11. IGNASIAK (Léon), de Saint-Herblain, communiste. 12. GARDETTE (Maurice), de Paris, communiste. 13. GRANDEL (Joseph), de Gennevilliers, communiste. 14. AUFFRET (Jules), de Bondy, communiste. 15. GUEGIN (Pierre), de Concarneau, communiste. 16. LAFORGE (Raymond), de Montargis, communiste. 17. BASTARD (Maximilien), de Nantes, communiste. 18. LE PANSE (Julien), de Nantes, communiste. 19. DAVID (Emile), de Nantes, communiste. 20. MOQUET (Guy), de Paris, communiste. 21. POURCHASSE (Henri), d'Ivry-sur-Seine, communiste. 22. RONELLE (Victor), de Paris, communiste. 23. TENINE (Maurice), d'Antony, communiste. 24. BARTHELEMY (Henri), de Thouars, communiste. 25. TELLIER (Raymond), de Armeilly, communiste. 26. BOURGHIS (Marc), de Tregierre, communiste. 	<ol style="list-style-type: none"> 27. BARTOLI (Titus), de Digne, communiste. 28. KERIVEL (Eugène) de Basse, communiste. 29. HOUYNK (Kuong), annamite, de Paris, communiste. 30. LALET (Claude), de Paris, communiste. 31. PESQUE (Antoine), d'Aubervilliers, communiste. 32. DE LA VAQUERIE (Charles), de Montreuil, communiste. 33. LEFEBRE (Edmond), d'Athis-Moas, communiste. 34. BLOT (Jean-Joseph), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 35. JOST (Léon-Louis), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 36. FOURNY (Alexandre), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 37. BLOUIN (Auguste-Armand), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 38. BIERIEN (Paul), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 39. CREUZE (Frédéric), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 40. GLOU (Jean-Pierre), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 41. GRELLEAU (Jean), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 42. DABAT (Michel), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 43. PLATIAU (Jean), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 44. CALDECOTT (Hubert-Georges), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 45. HEVIN (Marcel), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 46. LABROUSE (Philippe), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 47. RIBOURDOUILLE (André-Charles), de Nantes, action en faveur de l'ennemi. 48. SAUNIER (Victor), de Nantes, action en faveur de l'ennemi.

Le Matin, 23 octobre 1942.

Les otages y sont numérotés de 1 à 48, avec nom, prénom, localité d'origine et motif (souvent approximatif) de l'arrestation, dans un ordre établi en fonction de ce dernier critère ; on note plusieurs fautes d'orthographe sur les noms.

Les otages fusillés le 24 octobre 1941

Cinquante otages sont fusillés à Souge (Gironde) le matin du 24 octobre 1941 en représailles de l'attentat contre un conseiller d'administration militaire à Bordeaux du 21 octobre 1941. Trente-cinq d'entre eux sont des internés administratifs du camp de Mérignac, quinze autres des détenus du Fort du Hâ. Ceux de Mérignac sont considérés comme communistes ; parmi ceux extraits du Fort du Hâ sept sont membres du réseau gaulliste « Alliance de la jeunesse » démantelé en juillet 1941 par la police française, cinq autres ont été arrêtés en tentant de franchir la ligne de démarcation ou la frontière espagnole.

Les fusillés sont inhumés sur place dans une fosse commune. A l'inverse des exécutions antérieures (sauf la toute première), les noms ne sont pas publiés et la pratique de publication des noms n'est désormais plus mise en œuvre.

<p>BEKANTMACHUNG</p> <p>Am Tage nach dem Verbrechen in Nantes, in den Abendstunden des 21. 10. 1941, haben feige Moerder, Soeldner Englands und Moskaus, einen deutschen Wehrmachtbeamten in Bordeaux hinter-ruecks niedergeschossen.</p> <p>Die Taeter sind entkommen. Auch die Taeter von Nantes sind noch nicht in meiner Hand.</p> <p>Zur Suehne des neuen Verbrechens habe ich wiederum zunaechst die Er-schiessung von 50 Geiseln angeordnet.</p> <p>Falls die Taeter nicht bis zum Ablauf des 26. Oktober 1941 ergriffen sind, werden weitere 50 Geiseln erschossen werden.</p> <p>Fuer diejenigen Landeseinwohner, die zur Ermittlung der Taeter beitragen, setze ich eine Belohnung im Gesamtbetrag von</p> <p>15 MILLIONEN FRANKEN</p> <p>aus.</p> <p>Zweckdienliche Mitteilungen, die auf Wunsch vertraulich behandelt werden, nimmt jede deutsche oder fran-zoesische Polizeidienststelle entgegen.</p> <p>Paris, den 23. Oktober 1941.</p> <p>Der Militärbefehlshaber in Frankreich von STÜLPNAGEL General der Infanterie.</p>	<p>AVIS</p> <p>Au crépuscule du 21 Octobre 1941, un jour après le crime qui vient d'être commis à Nantes, de lâches assassins à la solde de l'Angleterre et de Moscou ont tué, à coups de feu tirés traitreusement, un officier de l'Administration militaire allemande à Bordeaux.</p> <p>Les assassins ont réussi à prendre la fuite. Les meurtriers de Nantes non plus ne sont pas encore entre mes mains.</p> <p>Comme première mesure de repré-sailles du nouveau crime j'ai ordonné une fois de plus de fusiller cinquante otages.</p> <p>Si les meurtriers ne seraient pas saisis d'ici le 26 Octobre 1941 à minuit, 50 autres otages seront exécutés.</p> <p>J'offre une récompense d'une somme totale de</p> <p>15 MILLIONS DE FRANCS</p> <p>aux habitants de la France qui contribu-eront à découvrir les coupables.</p> <p>Toutes informations utiles pourront être déposées à n'importe quel service de police allemand ou français. Sur demande, ces informations seront gardées confiden-tielles.</p> <p>Paris, le 23 Octobre 1941.</p> <p>Der Militärbefehlshaber in Frankreich von STÜLPNAGEL General der Infanterie.</p>
---	---

Le 30 octobre, le MBF annonce la suspension des deuxièmes vagues de 50 otages. L'avis qui en informe est assorti d'un appel à collaborer aux enquêtes.

A LA POPULATION FRANÇAISE

J'ai fait savoir au gouvernement français que le Führer du Reich a décidé de suspendre l'exécution d'autres otages, en représailles des attentats de Nantes et de Bordeaux.

Une dernière occasion est ainsi donnée à tous les Français de coopérer à l'enquête sur ces crimes et de démontrer ainsi, dans les faits, qu'ils désapprouvent ces odieux attentats.

Que chaque Français pense qu'il est en son pouvoir de collaborer à l'éclaircissement de ces lâches crimes qu'il peut en même temps, par son attitude, empêcher que ses compatriotes soient fusillés comme otages et qu'il peut éventuellement obtenir encore la libération de prisonniers qui lui sont proches.

La Wehrmacht en France serait, avec moi, heureuse si des mesures comme celles qui ont été appliquées ne devaient pas être prises.

Paris, le 28 octobre 1941

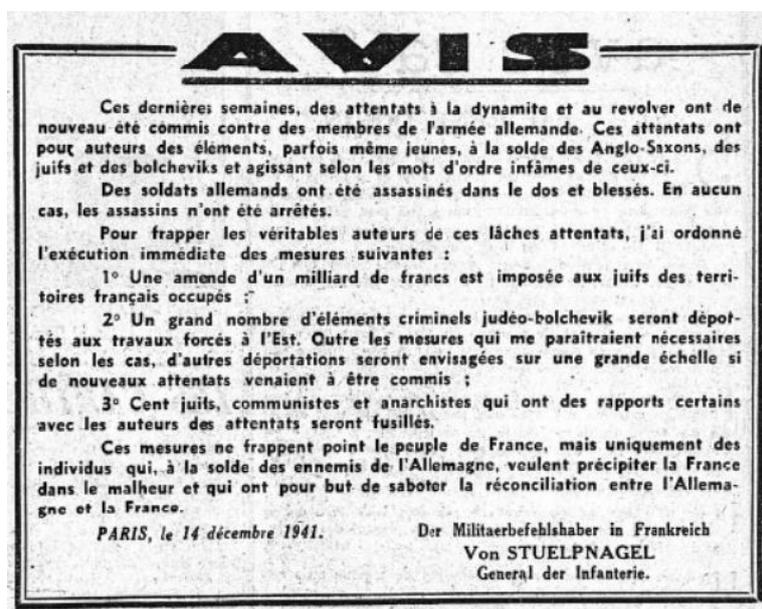
Der Militärbefehlshaber in Frankreich :
VON STUELPNAGEL
General der Infanterie

Le Matin, 30 octobre 1941

*

Les otages fusillés le 15 décembre 1941

A la suite d'une série d'attentats contre des soldats et officiers allemands fin novembre et début décembre 1941, le commandant militaire propose à Berlin de nouvelles mesures de représailles le 5 décembre 1941 ; le 7 décembre 1941, il instaure un couvre-feu dans la Seine après de nouveaux attentats. Après avoir reçu le feu vert sur ses propositions, il les annonce le 14 décembre 1941, tout en levant le couvre-feu : énorme amende contre les juifs, déportation de « criminels judéo-bolchéviques », fusillade de cent « juifs, communistes et anarchistes ».



Le 15 décembre 1941, ce sont quatre-vingt-quinze hommes qui sont fusillés, avec une majorité de juifs (quarante-neuf) :

- au Mont-Valérien, soixante-neuf personnes dont quarante-quatre juifs extraits du camp de Drancy, les autres de divers lieux de détention en région parisienne : quatorze du camp de Romainville (dont quatre juifs), cinq de Fresnes, quatre du Cherche-Midi, deux de la Santé (dont Gabriel Péri) ;

- dans d'autres départements de la zone occupée, vingt-six personnes : treize extraits de la prison centrale de Caen, dont un juif ainsi que Lucien Sampaix, neuf du camp de Châteaubriant fusillés à la Blisière, quatre de la prison de Fontevrault.

C'est la plus importante exécution effectuée jusqu'alors.

Les otages fusillés de janvier à fin mai 1942

Les avis d'exécutions n'étant plus publiés, la dispersion des dates (vingt-cinq dates différentes) et des lieux d'exécution (vingt-quatre lieux différents) rend l'identification des otages plus complexe. Les listes d'otages et les actes de décès transmis par le commandement allemand à la Délégation générale du gouvernement français dans les territoires occupés (DGTO) permettent cependant de reconstituer le calendrier des exécutions et l'identité des 251 otages fusillés durant cette période.

Dans les tableaux ci-après, les exécutions sont regroupées en fonctions des attentats qui motivent les représailles (en gras et souligné les dates d'exécution ; en gras et entre parenthèses les lieux d'exécution ; les noms sont suivis de l'âge des otages).

Les exécutions d'otages en janvier et février 1942

Attentats	Otages	
Dijon 28/12/41	9	<u>12/01/41</u> : Albert André 35, Charles Heinry 21, Lucien Travers (Mont-Valérien). <u>13/01/42</u> : Georges Dardenne, Edouard Quentin (Châlons-sur-Marne), Léon Frot, Constant Petitjean (Clairvaux), Louis Fouchère (Nevers), Jules Brugot (Auxerre)
Paris banl. 7- 28/01/42	6	<u>3/02/42</u> Simon Guitlevitch 29 <i>J Gau</i> , Albert Khabynski 24 <i>J Gau</i> , Georges Trudin 29, Pierre Fallet 40 <i>nC</i> , Etienne Duban 42, Alphonse Jouis 31 (Mont-Valérien)
Elbeuf 21/01/42	9	<u>14/02/42</u> Jacques Samson 22, Roger L'Hévéder 27, Chaïm Porecki 27 <i>J</i> , Lucien Levavasseur 32 (Compiègne) ; Jules Fuzelier 30, René Lévy 49 <i>nC J</i> (Caen) ; Emile Gaget, 48, Henri Potelette 35, Abel Bouyer 53 <i>nC</i> (Mont-Valérien)
Rouen 04/02/42	20	<u>21/02/42</u> Abraham Gärtner 34 <i>J nC</i> , Joseph Kape 43 <i>J nC</i> , Mordka Korzuch 43 <i>J nC</i> , Towja Lipka 23 <i>J nC</i> , Jankiel Minsky 35 <i>J</i> , Israël Wirtheim 45 <i>J nC</i> , Léon Jollès 42 <i>J</i> , Israël Rubin 39 <i>J nC</i> , Lejbus Weinberg 29 <i>J nC</i> ; Henri Ayrald 43, Ernest Lahaye 21, Charles Potel 21, Honoré Sohier 60, Henri Debray 32 (Mont-Valérien) ; Emile Michaud 41, Léon Durville 55, Arthur Lefebvre 45 (Compiègne) ; Marcel Milcent 42 (Troyes), Emile Lesage 27 (Amiens) ; André Cajelot 31 <i>Gau</i> (Nancy)
Tours 05/02/42	10	<u>21/02/42</u> Georges Guiet 29, Alexandre Guillon 44, Pierre Planche 25, Pierre Pavoine 39 Robert Goulard 29, André Robert 33 (Fontevault) ; Max Kawer 36 <i>J</i> , Samuel Balbin 42 <i>J</i> , Samuel Marhaim 52 <i>J</i> , Aron Miller 38 <i>J</i> (Mont-Valérien)

Les exécutions d'otages en mars et avril 1942

Dijon et région 10-29/01/41	14	<u>07/03/41</u> : René Laforge 19, René Romenteau 20, Pierre Vieillard 20, Jean Schellnenberger 19, James (ou Robert) Creux 20 (Dijon) ; René Le Gall 43, Paul Chabassière 50, Félicien Parizé 35, Maurice Romagon 55, Bernard Roy 43 (Clairvaux) ; Jean Laurence 20, Raymond Prud'homme 28 (Caen) ; Jean Gille 29 (Mont-Valérien) ; Pierre Breidick 28 (Nancy)
Paris r. Tanger 01/03/42	12	<u>07/03/41</u> : Roger Jurquet 22, Raymond Huart 24, Roland Martin 20 (Poitiers) ; Corentin Cariou 43, Baptiste Réchossière 41, Pierre Rigaud 31 (Compiègne) ; Maurice Gunsbourg 26 <i>J</i> , Symcha Frydman 29 <i>J</i> (Mont-Valérien) ; Robert Douvillez 24, Armand Feldmann 22 <i>J</i> (Nantes) ; Abraham Baum 31 <i>J</i> (Orléans) ; Pierre Sémard 55 (Evreux)
Le Havre 23/02/42	20	<u>31/03/42</u> : René Carpentier 33, Raymond Souilliant 39, Maurice Guérin 27, Clément Toulza 32, René Sahors 52 ; Raymond Noël 32 <i>nC</i> , Paul Decagny 52 <i>nC</i> , Aristide Corre 46 <i>nC</i> ; Menachem Banach 36 <i>J nC</i> , Markus Gmach <i>J nC</i> , Arnost Klein 43 <i>J nC</i> , Daniel Ilziger 39 <i>J nC</i> , Benjamin Libermann 38 <i>J nC</i> , Ziskind Arbiser 20 <i>J</i> , Joseph Rabinowicz <i>J</i> (Mont-Valérien). Paul Derouet 21 <i>Gau</i> (Tours), André Pichard 41 <i>nC</i> (Rouen), Etienne Barandon 28 (Orléans), Gustave Delarue 58 (Compiègne). <u>2 avril 1942</u> : Jean Lelarge 35 (Clairvaux)

La Courneuve 02/04/1942	10	11/04/1942 : Claude Maurier 41 (Melun) ; 13/04/1942 : Roger Larue 22, André Nicolas 21 (Mont-Valérien) ; 14/04/1942 : André Chassagne 21, René Plaud 20 (Clairvaux) ; 25/04/1942 : Stanislaw Lisiecki 36 <i>J</i> , Robert Poing 18, Maurice Pelletier 36 (Mont-Valérien), Pierre Picard 38, Abel Minard 47 (Auxerre)
Le Havre 02/04/42	15	11/04/42 : Alfred Vetter 40, Jean Stéphan 29, Pierre Nèvé, 31 (Mont-Valérien) ; 13/04/42 : Camille Risser 28 (Mont-Valérien) ; 14/04/42 : Maurice Lambert 40 (Souge). 18/04/42 Marcel Kérélo 26, Maurice Levasseur 21 (Caen) ; Jean-Marie Creux 30, Jules Ferrouil 51, Emilien Jacquin 51, Charles Masson 29, René Roulot 38 (Troyes) ; 25/04/42 : Roland Duru 23, Auguste Jean 42, Antoine Bruneau 43 (Mont-Valérien).
Paris P S Cloud 08/04/42	5	23/04/42 : Henri Cario 30, Victor Ruiz 25, Simon Bronsztein 24 <i>J</i> , Jacques Jorissen 23 (Nantes) ; 25/04/42 : Moszek Rotzach 33 <i>J</i> (Mont-Valérien)
Moult-Argences 16/04/42	24	30/04/42 : Albert Bessières 34, Henri Chaintreau 45, Marcel Duchemin 48, Octave Gauthier 60, Henri Laroche 38 (Amiens) Claude Bouvard 25, François Boucherie 28, Jean Monède 30, Clément Corbière 30, André Guérin 36 (Souge) ; Louis Bouillard 43, Jean Surmatz 56 (Caen) ; Henri Conan 30, Jean Marca 21 (Vannes) ; Henri Charbonnaud 42, Léon Reguier 56 (Orléans) ; Edgard Rousselle 40, Roger Thébault 29 (Clairvaux) ; Edouard Boige grain 55, René Pellerin 34 (Troyes) ; René Louis 29, Emile Tabarant 54 (Auxerre) ; Albert Chesneau 57 (Tours) ; Felix Collet 49 (Mont-Valérien)
Paris Molitor 20/04/42	10	30/04/42 : Hoche Allart 31, Raymond Brousse 29, Jean Cormier 22, Maurice Maugé 39 (Chartres) ; René François 27, Bernard Grinbaum 20 <i>J</i> , Maurice Veldzland 27 <i>J</i> (Poitiers) ; Marcus Gabarz 21 <i>J</i> (Nantes) ; Claude Aillot 24, Marcel Ferry 48 (Auxerre)
Le Havre 19/04/42	4	30/04/42 : Georges Tompousky 22 (Nantes) ; Pierre Déjardin 22, Fernand Bréant 20, Isidore Pentier 20 (Poitiers)

Les exécutions d'otages en mai 1942

Rouen 24/04/42	1	05/05/42 : Daniel Godderige 29 (Mont-Valérien)
Romorantin 30/04/42	10	05/05/42 Bernard Amiot 21, Guy Cacault 21, Pierre Mandard 21, Roger Morand 29, André Murzeau 22, Roger Leclerc 22, Maurice Lelièvre 21, Jacques Rivet 20 ; Marc Auger 19, Maurice Page 27 (Orléans)
Moult-Argences 01/05/42	28	09/05/42 Maurice Boulet 31, Jean Delatre 22, Gustave Lecomte 37, Ursin Scheid 41, André Giraudon 25 (Compiègne) ; Lucien Chagnoux 36, René Cossin 36, Marcel Linard 21, Eugène Lutherer 36, Roger Ponsardin 47 (Clairvaux) ; Jean Bécar 32, Pierre Faurès 31, Pierre Mangel 31 (Caen) Jacques Massé 20, Jean Lothe 22 (Bourges) ; Henri Donnet 42 (Rouen) ; Henri Vermandel 45 (Dijon) ; Raymond Villard 26 (Châlons/M). 12/05/42 Jean Corbier 32, Pierre Corniou 45, Robert Pierrain 24, Henri Le Bacquer 21 <i>nC</i> , Pierre Butin 21 <i>Gau</i> , Marceau Deschamps 22 <i>nC</i> , Jean Thiébaud 31 <i>nC</i> , Gustave Couture 42 <i>nC</i> , René Declé 62 <i>nC</i> (Mont-Valérien) ; 14/05/42 François Piperaux 41 (Tours)
St-Aubin-lès-Elbeuf 02/05/42	20	14/05/42 : Henri Dorange 40, Gabriel Flux 30, Menahem Amram 44 <i>J</i> , Judas Eidelman 33 <i>J</i> , Joseph Le Clainche 39, Henri Aguado 34, Pierre Le Pironnec 30, Jean Lemoine 30, Clément Rentaux 30 (Caen) ; Abraham Koubchik 41 <i>J</i> , Isaac Bajtel <i>nC J</i> 49 ans, Bernard Reisknik 30 <i>J</i> (Mont-Valérien) ; Marcel Faivre 43, Robert Tachnoff 33 <i>J</i> , Benjamin Jourist 27 <i>J</i> (Clairvaux) ; Marcel Mazet 40 (Orléans) 16/05/42 : Robert André 36, Marcel Mallet 45, Marcel Martel 28 (Chinon) ; Jean Piot 21 <i>nC</i> (Souges)
Paris (P de Clichy) 02/05/42	5	14/05/41 : Rubin Cukier 50 <i>nC J</i> , Chaïm Brudarz <i>nC J</i> 46, David Ohayon 21 <i>nC J</i> (Mont-Valérien) ; Henri Staath 32, André Guilloux 44 (Caen)
Paris (15^e arrdt) 10/05/42	5	20/05/42 : Isidore Glueck 22 <i>nC J</i> , Motel Karpensztejn 51 <i>nC J</i> , Samuel Lewin 48 <i>nC J</i> , Pejssak Libermann 33 <i>nC J</i> , Lejbus Rozenwasser 40 <i>nC J</i> (Mont-Valérien)
Paris (quai Malaquais) 19/05/42	10	23/05/42 : Edouard Bidaud 45, Albert Hervé 60 ans <i>Gau</i> , Jean Claude Bauer 31 <i>J</i> , Georges Dudach 27 <i>J</i> , Marcel Engros 24 <i>J</i> , Georges Politzer 39 <i>J</i> , Jacques Solomon 34 <i>J</i> , Roger Bru 29, Claude Gaulué 28, André Pican 40 (Mont-Valérien)
Le Havre 23/05/42	4	30/05/42 : Arthur Dallidet 35, Félix Cadras 36, Jacques Decour (Daniel Decourdemanche) 32, Louis Salomon-Weiller 46 <i>nC J</i> (Mont-Valérien)

nC : non communiste autre que gaulliste, ou non déterminé ; *Gau* : gaulliste ; tous les autres sont communistes ; *J* : juif. Tableaux extraits de l'article de Louis Poulhès : « Les exécutions d'otages en France au premier semestre 1942 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 266, avril-juin 2017, pp. 139-152.



Otto von Stülpnagel, en désaccord avec la politique des otages pour des raisons d'efficacité, démissionne le 15 février 1942 et est remplacé par son cousin Carl-Heinrich von Stülpnagel, qui arrive à Paris le 20 février 1942. Il est convenu que ses pouvoirs de police seront transmis à la Sipo-SD en juin 1942. Le nombre des otages est à chaque fois négocié entre les autorités berlinoises et le commandement militaire.

Les otages sont issus massivement des rangs communistes : au nombre de 203 connus comme tels, ils comptent pour 81 % de l'ensemble, avec parmi eux plusieurs grands intellectuels : Georges Politzer, Jacques Solomon, Jacques Decour, de hauts cadres comme Pierre Sémard ancien secrétaire général du PCF et plusieurs élus parisiens.

La part des juifs est globalement importante : cinquante-quatre personnes, soit plus d'un cinquième du total (21,5%). Ceux extraits de Drancy (trente-et-un) sont choisis parmi les profils considérés comme communistes, ce qui réévalue la part des otages considérés par les Allemands comme communistes à quasiment 90% de l'ensemble des otages, même si les renseignements les qualifiant comme tels sont largement falsifiés par la police française.

Les exécutions d'otages sont suspendues à la fin mai 1942, à la suite du transfert des pouvoirs de police à la *Sipo-SD* au 1^{er} juin.

Les exécutions d'otages dans le Nord-Pas-de-Calais en mars-avril 1942

Les Allemands procèdent à trois ensembles d'exécutions, tous effectuées au fort de Vert-Galant à Wambrechies à quelques kilomètres au nord de Lille :

- 5 otages le 31 mars 1942, tous communistes. Si les noms ne sont pas publiés, il n'en est pas de même des attentats qui ont motivé les représailles.

OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

BEKANNTMACHUNG

Schon mehrfach ist der Bevölkerung bekanntgegeben, dass nach jedem tätlichen Anschlag gegen Angehörige der deutschen Wehrmacht eine der Schwere der Tat entsprechende Anzahl von Geiseln erschossen wird, falls die Verbrecher nicht sofort zu ermitteln sind.

Trotzdem sind in der Nacht vom 25. zum 26. J. 1942 wiederum Sprengstoffattentate auf Eisenbahnanlagen und einen Wehrmächtszug begangen worden. Durch einen weiteren Sprengstoffanschlag kam ein deutscher Wehrmächtsangehöriger ums Leben; ein anderer wurde verletzt.

Im einzelnen handelt es sich um folgende Anschläge:

- 1) Am 26. 3. um 1,30 Uhr wurde zwischen Pont-à-Vendin und Meurchin bei km 219,30 eine an Gleis befindliche Sprengladung gefunden.
- 2) Am 25. 3. um 23.03 Uhr ist zwischen Beaumont und Query-La-Motte bei km 223,4 ein Güterzug infolge Gleisprellung zur Entgleisung gebracht.
- 3) Bei Kilometerstein 214 vor Billy-Montigny bei Lens war auf dem Bahngleis eine Sprengladung angebracht.
- 4) An der Eisenbahnstrecke Arras-Lens in der Nähe der Station Vimy wurde ein Stück Schiene herausgesprengt.
- 5) Am 26. 3. um 8,20 Uhr wurde an der Strecke Arras-St. Pol bei Bahnhof Tincques eine Sprengladung gefunden.
- 6) Am 26. 3. um 6,16 Uhr wurde zwischen Arras-Douai bei km 194,01 eine Sprengung ausgelöst.
- 7) Am 26. 3. um 6,40 Uhr wurde an der Bahnlinie Arras-Paris 4 km südlich Arras ein Sprengkörper bei den Gleisen gefunden.

Entsprechend der Bekanntmachung des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich vom 26. 8. 1941

**sind daher heute
5 Geiseln erschossen worden**

Sie gehören den jüdisch-bolschewistischen Kreisen an, die die Verantwortung für derartige Anschläge tragen.

Darüber hinaus orde ich an:

Die gesamte Bevölkerung wird eindringlichst zur Mitarbeit aufgefordert. Von jedem Verdacht und jeder Spur, die zur Ergreifung der Täter führen könnten, ist sofort der nächsten deutschen oder landeseigenen Polizeidienststelle Mitteilung zu machen.

Führt dieser Appell an die Bevölkerung nicht dazu, dass bis zum **12. April 1942** die Täter ermittelt sind, so werden noch zu bestimmende weitere Personen als Geiseln mit ihrem Leben in Anspruch genommen sowie Deportationen durchgeführt.

Lille, den 31. März 1942.

gez. NIEHOFF,
Generalleutnant.

OBERFELDKOMMANDANTUR (V) 670
DER OBERFELDKOMMANDANT

AVIS

La population, à plusieurs reprises, a été informée qu'après chaque acte de violence contre des membres de l'Armée Allemande un nombre d'otages correspondant à la gravité du crime seraient fusillés dans les cas où les auteurs ne pourraient être immédiatement découverts.

En dépit de ces avertissements de nouveaux attentats à la dynamite ont été commis dans la nuit du 25 au 26 mars 1942 contre des installations ferroviaires ainsi que contre un train militaire. Dans un autre attentat à la dynamite un soldat allemand a été tué et un deuxième blessé.

Il s'agit des attentats suivants:

- 1) Le 26 mars à 1 heure 30 une charge explosive a été trouvée sur la voie ferrée entre Pont-à-Vendin et Meurchin au km. 219,30.
- 2) Le 25 mars à 23 heures 03, par la destruction de la voie ferrée opérée à la dynamite, le déraillement d'un train de marchandises a été occasionné entre Beaumont et Query-la-Motte au km. 223,4.
- 3) A Billy-Montigny, près de Lens, au km. 214, une charge explosive a été déposée sur les rails.
- 4) Sur la ligne d'Arras à Lens, à proximité de la gare de Vimy, une partie des rails a sauté.
- 5) Le 26 mars à 8 heures 20 une charge explosive a été trouvée sur la ligne de chemin de fer d'Arras à St-Pol à proximité de la gare de Tincques.
- 6) Le 26 mars, à 6 heures 16, une explosion a été déclenchée entre Arras et Douai, au kilomètre 194,01.
- 7) Le 26 mars, à 6 heures 40, une charge explosive a été trouvée sur la ligne d'Arras à Paris, à 4 kilomètres au sud d'Arras.

En conséquence et vu les dispositions de l'Avis du Commandant Militaire pour la Belgique et le Nord de la France, du 26 août 1941.

5 otages ont été fusillés aujourd'hui

Ils faisaient partie de certains milieux judéo-bolsheviques, qui doivent être présumés responsables de tout attentat de ce genre.

La population entière est instamment invitée à prêter son concours, surtout en communiquant sans délai, au Bureau de Police allemand ou français le plus proche, toute observation et toute trace qui pourraient amener la découverte des coupables.

Si cet appel à la population ne permet pas de découvrir les auteurs d'ici le **12 avril 1942**, d'autres personnes non encore déterminées répondront de leur vie en tant qu'otages et des déportations seront exécutées.

Lille, le 31 Mars 1942.

Signé : NIEHOFF,
Generalleutnant.

- 35 otages le 14 avril 1942.

- 10 otages le 30 avril 1942 : quatre considérés comme souteneurs, trois résistants gaullistes, deux communistes, un juif.

Les exécutions d'otages sont ensuite suspendues dans le Nord-Pas-de-Calais.

Les otages fusillés le 11 août 1942

La *Sipo-SD* en charge désormais de la répression suspend les exécutions d'otages à dans le ressort du *MBF* à partir de début juin 1942. Le 10 juillet 1942, elle menace cependant les familles des résistants.

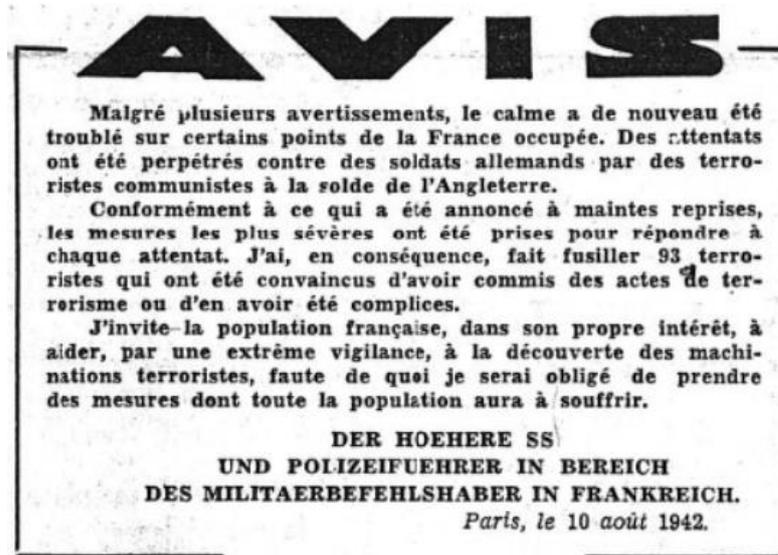


Après une suspension de deux mois et demi, elle décide de reprendre les exécutions d'otages après un attentat meurtrier au stade Jean Bouin le 5 août 1942 en fusillant 88 otages le 11 août 1942.

Hitler exigeant une riposte exemplaire, les exécutions portent sur un nombre important d'otages, proche de celles du 15 décembre 1941 ; elles sont regroupées dans une même journée et au même lieu, de manière à rendre l'opération plus terrifiante.

Les otages ont été choisis dans les camps allemands de Compiègne (cinq), Romainville (dix-neuf), mais principalement dans les prisons parisiennes. Ils ont tous été arrêtés pour

activités communistes, la plupart par la police française, même si certains ont été livrés aux Allemands. Tous ont été regroupés à Romainville quelques heures avant leur exécution.



Contrairement à l'avis qui mentionne 93 exécutions, cinq otages n'ayant pu être regroupés à temps, ce sont en fait quatre-vingt-huit otages qui sont exécutés au Mont-Valérien. Parmi les fusillés, on compte plusieurs membres de la famille d'auteurs d'attentats ou de responsables communistes, notamment Louis Thorez, frère de Maurice Thorez, Felix Georges, père de Pierre Georges, Nojme Zalkinow père de Fernand Zalkinow. On compte aussi les membres du triangle de la direction nationale des Jeunesses communistes, tous arrêtés à la mi-juin 1942.

On relève que les communistes ne sont pas mentionnés dans l'avis mais seulement « *des terroristes à la solde de l'Angleterre* ». Le regroupement à Romainville ayant donné satisfaction aux services allemands, sa fonction de réserve d'otages, lieu de rassemblement de personnes expiatoires (*Sühnepersonnen*) susceptibles d'être fusillées est officialisée le 30 août 1942.

Les otages fusillés le 21 septembre 1942

Une seconde vague d'exécutions est annoncée le 19 septembre 1942 comme ayant déjà eu lieu, pour renforcer l'intimidation destinée à empêcher toute manifestation commémorative de la bataille de Valmy projetée par les communistes. Elle n'est effectuée que deux jours plus tard le 21 septembre 1942. Le chiffre des fusillés, cent-seize personnes, est calculé en doublant le nombre d'Allemands tués ou blessés par attentats depuis le 11 août, date de la dernière exécution. C'est la vague d'exécution la plus importante de toutes.

Des mesures de déportation sont également mises en avant, même si aucun chiffre n'est donné. Les communistes sont désignés avec insistance à plusieurs reprises dans l'avis, contrairement au mois d'août précédent.

A V I S

Par suite d'attentats commis par des agents communistes et des terroristes à la solde de l'Angleterre, des soldats allemands et des civils français ont été tués ou blessés.

En représailles pour ces attentats, j'ai fait fusiller 116 terroristes communistes, dont la participation ou la complicité à des actes terroristes ont été prouvées par des aveux. En outre, d'importantes mesures de déportation ont été prises. Pour prévenir des incidents à l'occasion des démonstrations projetées par les communistes pour le 20 septembre 1942, j'ordonne ce qui suit :

1^o Du samedi 19 septembre 1942, 15 heures jusqu'à dimanche 20 septembre 1942, 24 heures, tous les théâtres, cinémas, cabarets et autres lieux de plaisir réservés à la population française seront fermés dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Toutes les manifestations publiques, y compris les manifestations sportives, sont interdites.

2^o Le dimanche 20 septembre 1942, de 15 heures à 24 heures, il est interdit aux civils non allemands de circuler dans les rues et sur les places publiques dans les départements de la Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne. Sont exceptées les personnes représentant les services officiels, ainsi que les médecins et sages-femmes.

Durant les heures d'interdiction, les permis de nuit délivrés n'autorisent pas à circuler dans les rues et sur les places publiques.

Si pour des motifs militaires ou de ravitaillement d'autres exceptions devenaient nécessaires le Kommandant von Gross-Paris, ainsi que les Feld und Kreiskommandanturen des départements de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne ont reçu des Militärbefehlshaber in Frankreich pouvoir d'accorder des autorisations exceptionnelles sur demande.

Les moyens de transport publics : chemins de fer, métro et autobus, resteront en service.

Paris, le 19 septembre 1942.

DER HOEHERE SS UND POLIZEI-FUEHRER IM BEREICH DES MILITÄRBEFEHLSHABERS IN FRANKREICH.

Les cent-seize otages sont fusillés au matin du 21 septembre 1942, en deux lieux car Romainville n'a pas encore regroupé suffisamment d'otages. Quarante-six sont extraits de Romainville, puis fusillés le matin au Mont-Valérien sans avoir eu le droit d'écrire à leur famille. Les corps sont incinérés et les urnes réparties dans différents cimetières avec interdiction d'indiquer les lieux aux familles. Sauf deux ou trois d'entre eux, ils sont tous considérés comme communistes.

Pour compléter le nombre prévu, le commandeur des SS de Bordeaux est chargé de sélectionner soixante-dix otages et de les faire exécuter. Choisis parmi les internés à Mérignac et les détenus au fort du Hâ, tous sont considérés comme communistes, regroupés à la Maison

d'arrêt de Bordeaux, puis fusillés à Souge le même jour à partir de 18h. Les corps sont enterrés dans sept cimetières différents.

Parmi eux, on compte cinquante-huit Girondins, dont cinquante-deux salariés des entreprises de l'aéronautique principalement arrêtés pour actions de propagande communiste, de sabotages et de renseignements ; onze FTP de Charente et Charente-Maritime auteurs de sabotages divers et d'infiltration d'un dépôt d'armes allemand à Jonzac, et un responsable FTP des Landes.

Une autre exécution massive est prévue pour le 21 ou 22 octobre 1942, la date correspondant au projet de la résistance communiste d'organiser une journée de commémoration de l'exécution des otages de Châteaubriant l'année précédente. Le nombre des otages (cent-vingt-huit personnes) est calculé au double des soixante-quatre tués ou blessés lors des seize attentats jusqu'au 16 octobre. La *Sipo-SD* y sursoit le 19 octobre 1942.

*

Les otages fusillés le 2 octobre 1943

Cinquante otages sont fusillés au Mont-Valérien le 2 octobre 1943, en représailles de l'attentat réalisé le 28 septembre 1943 par une équipe de FTP-MOI, qui a coûté la vie à Julius Ritter, responsable allemand du service de la main-d'œuvre en France et représentant de Fritz Sauckel. Cette exécution revêt un caractère exceptionnel, dans un contexte désormais tout différent des deux premiers tiers de l'année 1942.

Si les obsèques de Ritter font l'objet d'articles de presse, l'annonce des fusillades ne revêt plus la forme d'un avis officiel, mais d'un simple encart de presse.



Le Matin, 4 octobre 1943

Tous les otages sont choisis parmi les détenus du camp de Romainville, qui conserve son rôle de « réserve d'otages ». Trente-six sont communistes, quatorze sont membres du réseau Alliance (dirigé par Marie-Madeleine Méric).

*